

2015

L'intégration des réfugiés et immigrants à Sherbrooke



Renouveau sherbrookoïse

30/06/2015

Table des matières

Liste des abréviations	2
Introduction.....	3
Historique québécois de l’immigration	4
Portrait québécois de l’immigration.....	8
Historique sherbrookois de l’immigration.....	10
Situation actuelle des immigrants et réfugiés de Sherbrooke	12
Organismes et services à Sherbrooke	15
Obstacles à l’intégration des immigrants.....	17
Mesures d’intégration des immigrants mises en place par les municipalités	20
Conclusion	23
Bibliographie.....	25

Liste des abréviations

CLD : Centre local de développement

CIQ : Conseil interprofessionnel du Québec

COFI : Centre d'orientation et francisation des immigrants

CRÉ : Conférence Régionale des Élus

CRID : Comité des Relations Interculturelles et de la Diversité

CSRS : Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

FCCE : Fédération des Communautés Culturelles de l'Estrie

IPOP : Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel

MICC : Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles

MIDI : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

PASAF : Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français

PRIIME : Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi

RIFE : Rencontres interculturelles des familles de l'Estrie

ROC : *Rest of Canada* (sans le Québec)

SAFRIE : Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie

SANC : Service d'Aide aux Néo-Canadiens

SATI : Service d'accès au travail pour personnes immigrantes

SOIIT : Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail

Introduction

Si les flux migratoires remontent à l'âge de pierre, leur contrôle par les peuples est beaucoup plus contemporain. En effet, l'apparition de l'État-nation en 1648 et celle du nationalisme au 19^{ème} siècle ont changé la donne. La notion de citoyenneté qui en a résulté a produit un système où certains individus ont le droit de vivre au sein d'un territoire alors que d'autres ne le peuvent pas. Après la deuxième guerre mondiale et la décolonisation qui a suivi, l'immigration moderne s'est rapidement accentuée, tandis que la natalité déclinait en occident, que les Trente Glorieuses (1945-1975) amenaient prospérité et emplois, et que les inégalités sociales reculaient.

De nos jours, les façons d'immigrer et les pays d'accueil sont nombreux à condition d'avoir le profil recherché. Au Québec seulement, il existe plusieurs catégories de nouveaux arrivants, et c'est ce que nous décrirons en premier lieu dans cette recherche. De 2010 à 2014, la catégorie « immigration économique » a fourni le plus grand contingent représentant 69.2% de toute l'immigration¹. L'immigration économique se divise en trois sous-groupes. Le premier, et le plus important, est constitué de travailleurs qualifiés. On y retrouve aussi les gens d'affaires et les aides familiaux. Ces derniers sont des travailleurs domestiques qui peuvent demander leur résidence permanente après avoir vécu quatre ans au pays et après avoir travaillé deux années. La seconde catégorie en importance est celle du regroupement familial qui constitue 20.9% de l'immigration. En ordre décroissant, le regroupement familial compte le conjoint, les parents, les enfants, les autres parents et enfin, l'adoption internationale. Finalement, le dernier sous-groupe est celui des réfugiés qui correspond à 8.9% de l'immigration. On y distingue les réfugiés parrainés par un groupe ou un organisme, ceux pris en charge par l'État et ceux qui demandent l'asile une fois arrivés sur place. Sur le plan individuel, la différence majeure entre un immigrant et un réfugié est que le premier a pensé à son projet d'établissement, alors que le second est moins bien préparé quand il n'est pas carrément

¹ MIDI. «Tableaux sur l'immigration permanente au Québec, 2010-2014» [En ligne], <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2010-2014.pdf> (Page consultée le 10 juin 2015)

en détresse. Le réfugié est directement admissible à l'aide sociale et il peut nécessiter davantage un accompagnement. Toutefois, les différences ont tendance à s'estomper avec le temps. Aussi, il est important d'ajouter que plusieurs réfugiés ont un profil très semblable aux travailleurs qualifiés en termes de formation et de langues.

Après les concepts d'immigration et de réfugiés, celui de l'intégration est le troisième point central de cette recherche. La forme que prend le modèle d'intégration diffère selon les pays. Les chercheurs québécois ont tendance à distinguer trois différents modèles : le modèle républicain à la française, le multiculturalisme plus anglo-saxon et, enfin, l'interculturalisme qui correspondrait plus au modèle québécois². Le modèle républicain considère que l'égalité des citoyens est basée sur une culture et des valeurs communes, incluant la laïcité, et que c'est aux nouveaux arrivants de s'adapter à leur pays d'accueil. Au contraire, les tenants du multiculturalisme conçoivent que toutes les cultures s'équivalent et qu'on doit encourager les immigrants à conserver leur mode de vie et leurs croyances. Le Canada en est le meilleur exemple puisque le multiculturalisme est enchâssé dans la constitution canadienne alors qu'aucun autre pays n'est allé aussi loin. Quant à l'interculturalisme, il serait un mélange des deux premiers modèles, car il conçoit que les échanges culturels doivent être soutenus. Bien que moins défini que les deux autres modèles, on considère que la commission Bouchard-Taylor en est un excellent exemple³. Néanmoins, l'existence des modèles interculturel et multiculturel au sein du Québec amène une certaine confusion lorsqu'il s'agit d'enjeux tels que les «accommodements raisonnables».

Historique québécois de l'immigration

Les autochtones sont présents sur l'actuel territoire québécois depuis plus de 8 000 ans. Ce n'est qu'au début du 17^{ème} siècle qu'un nouveau peuple, les Français, débarque en

² ROUSSEAU, Guillaume, La nation à l'épreuve de l'immigration, Les éditions du Québécois, Québec, p.12-13.

³ LACASSE, Nicole; PALARD, Jacques, Immigration et intégration au Québec et en France, enjeux de société et expériences territoriales, Presse de l'Université Laval, Québec, p.43.

terre québécoise. Cette première vague d'immigration a pris fin peu avant 1760 avec la guerre de la conquête. Dès lors, les nouveaux immigrants sont des Britanniques sans compter les 7000 loyalistes quittant les États-Unis suite à la guerre d'indépendance. La grande majorité des Irlandais, Anglais et Écossais arrivés au Québec vont cependant choisir d'aller s'établir plus à l'ouest. Entre le milieu du 19^{ème} siècle et les années '30, le manque de terres et l'absence de bonnes perspectives économiques ont freiné l'immigration; on estime que la moitié des canadiens-français de l'époque ont pris le chemin des États-Unis et de l'Ouest canadien. Vers la fin du 19^{ème} et le début du 20^{ème} siècle, l'urbanisation s'accélère et c'est au tour des Italiens et des Juifs d'Europe de l'Est de venir s'établir dans la Belle province. À ce propos, le yiddish fut pendant un certain temps la troisième langue parlée à Montréal.

Les grands changements au niveau de l'immigration auront lieu au cours des années '60 lorsque le gouvernement canadien abolit les critères ethniques pour le choix des immigrants. Alors que les Européens formaient 87% des nouveaux arrivants en 1966, ils ne constituaient plus que 50% quatre ans plus tard et, à partir de 1978, la majorité des immigrants canadiens est désormais d'origine asiatique. À cette époque, c'était le pallier fédéral qui contrôlait principalement l'immigration au Québec, alors qu'aujourd'hui, l'immigration constitue, avec l'agriculture, les seules compétences partagées par les deux niveaux de gouvernement, du moins officiellement. Avec la Révolution tranquille, le Québec s'ouvre peu à peu sur le monde et constate que son poids démographique au sein de la fédération canadienne est à la baisse tandis que ses immigrants s'intègrent surtout à la communauté anglophone québécoise. En 1965, le rapport Brassard fait état de ce constat et souligne que depuis 1954, l'immigration au Québec est constituée de 60% d'anglo-saxons, de 15% de latino-américains et d'un maigre 3% de francophones⁴. Il y a alors un sentiment d'urgence pour changer cet état de fait, d'autant plus que seuls 15% des enfants d'immigrants étudient en français en 1971 comparativement à 81.5% en 2006. Sans avoir d'accord avec Ottawa, le ministère québécois de l'Immigration est mis sur pied en 1969, de même que les COFI qui visent à franciser les nouveaux arrivants.

⁴ MONNOT, Laurence, La politique de sélection des immigrants du Québec, un modèle enviable en péril, Hurtubise, Montréal, 2012, p.40.

Les efforts de francisation se traduisirent aussi par des classes d'accueil pour les jeunes allophones. Chaque immigrant d'âge scolaire doit passer le test PASAF depuis une quarantaine d'années pour évaluer son niveau de français et déterminer ainsi s'il doit aller en classe d'accueil ou non. Les ententes bilatérales Cloutier-Lang et Bienvenue-Andras ont ouvert timidement la porte au Québec dans le processus de sélection des futurs Québécois, mais il a fallu attendre l'entente Couture-Cullen en 1978 pour des mesures plus concrètes. Le Québec disposait désormais de sa propre grille de sélection pour choisir ces futurs citoyens. Cette grille comprend encore aujourd'hui le critère d'«adaptabilité», ce qui n'a pas d'équivalent au niveau international. C'est d'autant plus vrai que le Canada a aboli ce critère en 2002. L'entente Couture-Cullen comprenait d'utiliser en plus la grille canadienne conjointement avec celle du Québec, ce qui fut le cas jusqu'en 1991.

Au même moment, la politique québécoise de développement culturel a modifié temporairement le modèle d'intégration au Québec. Certains estiment que le Québec est passé au modèle de la convergence culturelle jusqu'en 1980. Contrairement à l'interculturalisme, la convergence culturelle reconnaît l'existence d'une culture majoritaire, celle de tradition française dans notre cas, à laquelle les immigrants doivent s'adapter⁵. Le plan d'action de 1981 *Autant de façons d'être Québécois* soulignait plutôt l'importance d'adapter la société québécoise à la diversité culturelle. L'accord du lac Meech aurait pu constitutionnaliser certains pouvoirs d'immigration du Canada vers Québec, mais Terre-Neuve et le Manitoba ont fait dérailler le processus. Néanmoins, les ministres Gagnon-Tremblay et McDougall sont allées de l'avant avec une nouvelle entente en 1991 où le Québec obtient le plein contrôle de la sélection des immigrants économiques et de leur intégration. Le Québec a également reçu d'importantes compensations financières en échange de la prise en charge de ces activités. Il est à noter que plusieurs acteurs du milieu soutiennent que les fonds fédéraux alloués ne vont pas entièrement à l'immigration.

⁵ ROUSSEAU, Guillaume, «Pour une loi-cadre sur la convergence culturelle», Les cahiers de la CRIEC, avril 2014, p.83, [En ligne], <http://criec.uqam.ca/upload/files/cahier/036.pdf> (page consultée le 14 juin)

En 2004, le MICC a obtenu l'autorisation légale d'établir des quotas d'immigrants par bassin d'immigration. Il n'a cependant pas agi en ce sens devant le tollé de protestation puisqu'il visait alors à réduire la proportion d'Africains par rapport aux autres groupes d'immigrants. En 2006 et en 2009, la grille de sélection québécoise a subi des modifications sous le gouvernement Charest afin de favoriser les demandes d'immigration visant à combler des secteurs d'emploi en pénurie, se rapprochant ainsi du modèle canadien. Trois ententes bilatérales avec la France sur la mobilité de la main d'œuvre ont fait en sorte que les Français constituaient 33% de nos travailleurs temporaires en 2011. Les immigrants américains arrivaient en deuxième place avec 14%. Dans ses orientations 2012-2015, le Québec prévoyait continuer à arrimer emplois en pénurie et immigrants, et visait même à y consacrer la moitié des travailleurs qualifiés. À ce propos, il faut certes faire attention à ne pas faire l'amalgame entre immigration économique et immigrants possédant des formations en demande.

La situation économique des immigrants par rapport aux natifs québécois a beaucoup changé ces dernières décennies. Avant la Révolution tranquille, les canadiens-français, soit la majorité des natifs, avaient un statut socio-économique inférieur à presque toutes les autres ethnies au Québec, sauf les Amérindiens. Déjà en 1981, la tendance allait clairement vers l'inverse puisque le salaire hebdomadaire des immigrants était inférieur d'environ 3.3% à celui des gens nés au Canada⁶. Toutefois, le taux d'emploi des néo-Québécois atteignait 74.5%, ce qui représentait un taux d'emploi de 7% supérieur à celui des natifs. Au milieu des années 2000, le salaire moyen d'une semaine de travail d'un immigrant était alors 14% inférieur à celui de ses concitoyens nés sur place. Quant au taux d'emploi des gens nés à l'extérieur du pays, il avait chuté de 3% et l'écart atteignait désormais plus de 11.4% en faveur des non-immigrants. Le taux de faible revenu chez les immigrants est passé de 18.4% à 31% entre 1980 et 2000. Ce qui peut sembler encore plus étonnant dans toutes ces données, c'est que l'immigration est non seulement plus francophone qu'avant, mais également beaucoup plus éduquée qu'avant. Au début des années 80, les bacheliers constituaient 15.4% des nouveaux arrivants tandis que 40% des

⁶ BOUDARBAT, Brahim; BOULET, Maude, «Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail», CIRANO, avril 2010, p.3, [En ligne], <http://cirano.qc.ca/files/publications/2010RP-05.pdf> (page consultée le 23 mai)

immigrants n'avaient pas le moindre diplôme. Vingt-cinq ans plus tard, plus d'un immigrant sur deux arrive au Québec avec au moins un baccalauréat et seulement 9.3% des nouveaux arrivants ne détiennent aucun diplôme.

Portrait québécois de l'immigration

Aucune autre province canadienne n'a autant de contrôle sur son immigration que le Québec alors que cette compétence est principalement gérée par le gouvernement fédéral dans le ROC (*rest of Canada*). Au Québec, le gouvernement fédéral s'implique essentiellement au niveau des regroupements familiaux et des réfugiés déjà résidents, et il octroie les statuts de résident permanent et de citoyenneté. Le Québec compte moins d'immigrants comparativement à la moyenne canadienne, mais la répartition par province demeure très inégale. En 2006, les immigrants ne représentent que 11,5 % de la population totale du Québec comparativement à 28,3 % en Ontario, à 27,5 % en Colombie-Britannique et à 19,8% à l'ensemble du Canada. Le Belle Province se distingue par sa proportion d'immigration économique plus élevée, 70% contre 64% au Canada, mais elle compte moins sur le regroupement familial qu'ailleurs au Canada. Par comparaison, la proportion d'immigration économique n'est que de 14% aux États-Unis et environ 12% en France. L'immigration québécoise se distingue également de l'immigration canadienne car elle n'a pas de réserves majeures d'immigrants à l'exception du Maghreb⁷. On entend par réserve, le fait d'avoir plusieurs milliers d'immigrants sélectionnés en attente. À ce propos, en 2009, le Maghreb représentait 20% des nouvelles demandes d'immigration au Québec, mais 45% des demandes en attente. Finalement, le Québec compte plus de candidats à l'immigration âgés entre 25 et 44 ans, mais moins de 15-24 ans et de 45-64 ans que le reste du Canada.

En 2013, le taux de chômage était de 7.6% au Québec, tandis que celui des immigrants était de 10.8% pour ceux arrivés depuis plus de 10 ans, de 13.4% pour les immigrants sur

⁷ MONNOT, Laurence, *La politique de sélection des immigrants du Québec, un modèle enviable en péril*, Hurtubise, Montréal, 2012, p.135.

place depuis 5 à 10 ans et 18.7% pour ceux arrivés il y a moins de 5 ans⁸. Par contre, le taux d'activité des immigrants présents au Québec depuis plus de 5 ans était supérieur à celui des Québécois nés au Canada. On constate que l'idée qu'un immigrant au Québec rattrapait son retard économique en 10 ans semble de moins en moins générale. La répartition du manque d'emploi des immigrants est très inégale selon le continent d'origine. En effet, 27.1% des immigrants en provenance de l'Afrique ne trouvent pas d'emploi, tandis que les autres groupes ont des taux deux fois plus faibles (15.4% en Amérique latine, 13.3% en Asie et 13.2% en Europe). Ces écarts s'expliquent, en partie, par le fait que les africains constituent une immigration plus récente. Ils sont aussi les plus nombreux à s'établir au Québec soit 36.8% des admissions en 2010, comparativement à 25.4% pour les asiatiques (au second rang), à 16.6% pour les européens et à 21% pour l'Amérique. D'autres facteurs peuvent aussi expliquer les écarts quant au chômage des immigrants, dont la discrimination envers certains groupes ethniques : on le constate, en ordre croissant, chez les latinos, les arabes et les noirs⁹. On a d'ailleurs observé une augmentation de la discrimination envers les arabes depuis le 11 septembre 2011, bien que ce phénomène ne soit pas spécifiquement québécois. Les débouchés d'emploi sont donc beaucoup moins évidents que par le passé. Dans les années '70 et '80, il était bien plus facile pour un immigrant d'obtenir un emploi en enseignement ou dans le domaine de la santé et ce, surtout au sein des régions québécoises¹⁰. De nos jours, beaucoup de médecins formés à l'étranger doivent suivre diverses formations de substitution afin d'être embauché dans le système de santé voire se trouver carrément un autre domaine d'emploi.

La tentative de régionalisation de l'immigration sur le territoire québécois est entamée depuis plus de 20 ans. De nouveaux pôles d'immigration se sont mis en place au Québec dans des villes de moyenne dimension dont Saint-Jérôme, Saint-Hyacinthe, Granby,

⁸ Institut de la statistique du Québec, «Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des personnes nées au Canada et des immigrants, Québec», 2013, [En ligne], <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/groupe-populationnels/immigrants/taux-activite-emploi-chomage.html> (Page consultée le 18 juin)

⁹ VATZ-LAAROUSSI, Michèle (2015). Entrevue menée par Bernard Beausoleil Chartrand, le 10 juin 2015 à l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, dans le cadre de cette note de recherche.

¹⁰ SIMARD, Myriam, «L'intégration des immigrants hors de Montréal», Nos diverses cités, 2008, [En ligne], p.2, http://canada.metropolis.net/pdfs/simard_f.pdf (page consultée le 9 juin)

Rimouski, Drummondville, Trois Pistoles, Joliette et Chicoutimi. Pour faire des partenariats avec des milieux plus ruraux, les CRÉs et les MRCs constituent souvent les interlocuteurs tout désignés. Malgré les efforts de régionalisation de l'immigration, Montréal était encore en 2008 la ville d'adoption de 73.9% des nouveaux arrivants alors que la ville de Québec en accueillait 4.3%. Outre la régionalisation, on assiste désormais à la « banlieurisation » de l'immigration¹¹. En 2008, la Montérégie occupait le second rang des régions en termes de nouveaux arrivants (6.8%). Laval, Lanaudière et les Laurentides font aussi partie de ce phénomène. Mais la stratégie visant à établir les réfugiés et les immigrants en région a ses limites comme le démontre une étude récente effectuée auprès de 113 familles¹². Après trois ans, seulement 30% des immigrants étaient toujours établies au même domicile, et ces chiffres étaient encore moins élevés chez les réfugiés et dans les petites collectivités. De même, les deux tiers des jeunes d'origine immigrante qui quittent leur région pour aller étudier n'y reviendront pas une fois diplômés. Le phénomène de l'exode rural qui touche surtout les plus jeunes inclut évidemment les immigrants qui sont justement bien plus jeunes que la moyenne québécoise.

Historique sherbrookois de l'immigration

Les loyalistes américains furent les premiers immigrants sur le territoire sherbrookois à s'établir durablement. L'un d'eux, Gilbert Hyatt, y a établi son moulin en 1802 et il est considéré comme le fondateur de la ville de Sherbrooke. Les vagues d'immigration suivantes furent canadienne-française et irlandaise, et venaient travailler dans les usines sherbrookoises. À partir de 1871, les francophones deviennent majoritaires alors qu'une communauté juive commence à s'installer. Puis, ce fut au tour des Italiens et des Syriens de s'établir au début du 20^{ème} siècle. La crise économique de 1929 a eu comme conséquence de stopper autant l'immigration que l'émigration car la situation était

¹¹ VATZ-LAAROUSSI, Michèle, «Les réfugiés et immigrants dans les régions du Québec: pour un questionnement politique et éthique», *Vivre ensemble*, été 2011, [En ligne], p.2, http://cif.qc.ca/upload/ve_bulletins/2697_a_Vol18No61_Art_MVL.pdf (page consulté le 26 mai)

¹² Idem, p.3.

mauvaise partout dans le monde. Par la suite, les vagues d'immigration ont été étroitement liées aux conflits armés dans le monde : des Allemands furent accueillis dans les années '50, des Hongrois suite à l'insurrection de 1956, des Haïtiens fuyant Duvalier, des Vietnamiens après la chute de Saïgon. Il ne faudrait pas oublier les Colombiens qui immigrèrent depuis les années '60, les Chiliens dès 1973, l'Amérique centrale peu après, et les ex Yougoslaves dans les années '90. Plus récemment, les nouvelles communautés culturelles sherbrookoises sont les Afghans, les Bouthanais, les Congolais, les Centrafricains, etc.

Depuis 60 ans, l'immigration sherbrookoise ne s'est pas seulement diversifiée, elle s'est largement amplifiée. Les décennies '50 et '60 ont vu chacune moins de 1 000 nouveaux arrivants s'établir. De 1975 à 1984, environ 1 900 immigrants se sont installés dans la capitale estrienne, et 4 350 autres nouveaux-venus se sont ajoutés jusqu'en 1994. Depuis, on en compte en moyenne 7 000 immigrants par décennie. En tout, on parle d'un grand total de 22 000 immigrants qui ont été accueillis à Sherbrooke depuis 1954¹³. Cette accélération de l'immigration est en bonne partie due à Québec qui a fait de Sherbrooke un pôle pour les réfugiés dès 1993 avec sa politique de régionalisation de l'immigration. L'existence de deux universités, d'un centre hospitalier universitaire et la relative proximité de la ville avec Montréal a aussi encouragé l'établissement de nouvelles familles et professionnels immigrants.

En 1991, soit au moment où Québec met sur pied la politique de régionalisation de l'immigration, le Comité de vigilance et d'harmonisation des relations interculturelles est établi à Sherbrooke. C'est la Commission des droits de la personne et de la jeunesse qui l'institua suite à des événements à caractère raciste survenus sur le territoire sherbrookoise. Dès les débuts du comité, l'Office municipale de l'habitation et le service de police s'y impliquèrent. Cependant, le comité n'avait qu'un mandat léger consistant à réagir à des cas particuliers de discrimination et à donner un prix annuel pour le rapprochement interculturel. En 1998, le festival des traditions du monde a connu sa

¹³ SANC, *Historique du SANC*, Sherbrooke, 2014, [En ligne], <http://www.sanc-sherbrooke.ca/historique/#1954-1965> (page consultée le 28 mai)

première édition à Fleurimont grâce à un partenariat réunissant l'administration de la ville, les organismes et de nombreux bénévoles. Quatre ans plus tard, l'événement s'enracinait dans le paysage et on y compte 45 000 participants et, la même année, la CSRS lançait sa propre politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle. Parallèlement, la politique de reconnaissance des organismes est adoptée pour renforcer les partenariats et les échanges d'informations. Dans le domaine de l'immigration, six organismes ont reçu cette accréditation officielle, soit, de manière chronologique, le SANC, la FCCE, AIDE, le MME, le CIPO et le RIFE¹⁴.

En 2003, le comité de la ville de Sherbrooke en charge de la future politique d'accueil et d'intégration des immigrants piloté par Pierre Boisvert publie un état de la situation dans un grand effort de concertation avec les partenaires du secteur. Le tout mènera à la politique officielle adoptée l'année suivante par le conseil municipal. Le CRID, comité des relations interculturelles et de la diversité de la Ville de Sherbrooke sera adopté suite à la politique d'accueil et d'intégration des immigrants qui le recommandait. La version la plus à jour de cette politique date de 2009 et un suivi a été fait pour voir l'avancement de celle-ci en 2012. Ce suivi comme la politique est disponible en annexes.

Situation actuelle des immigrants et réfugiés de Sherbrooke

Parmi les 178 400 immigrants admis au Québec de 2003 à 2007, 2% résident en Estrie. En 2006, 67.7% des immigrants estriens étaient résidents de Sherbrooke. Selon le recensement de 2011, 5.6% des Sherbrookoïses avaient une langue maternelle autre que l'anglais ou le français et 3.6% l'utilisaient aussi comme langue principale à la maison (tableau 1). Seul 0.5% des citoyens ne connaissaient aucune des deux langues officielles canadiennes.

¹⁴ Ville de Sherbrooke, «Politique d'accueil et d'intégration des immigrants : état de situation et diagnostique, Sherbrooke», 2003, [En ligne], p.76, https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratie/Diagnostic_politiqueImmigration.pdf (page consultée le 12 juin)

Tableau des langues maternelles non officielles les plus courantes, Recensement 2011¹⁵

Langue maternelle	Nombre	Pourcentage de la population de langue maternelle non officielle	Pourcentage de la population totale
Espagnol	2 860	30,8	1,9
Arabe	1 315	14,1	0,9
Persan (farsi)	755	8,1	0,5
Serbe	445	4,8	0,3
Serbo-croate	400	4,3	0,3

La répartition des gens issus de l'immigration est très inégale sur le territoire sherbrookoïse : ils résident davantage dans les quartiers centraux de la ville et moins en périphérie. En 2003, 18.1% des immigrants sherbrookoïses demeuraient à Fleurimont, 7,4% à Lennoxville, 41.4% dans l'arrondissement Mont-Bellevue, 9.8% dans Rock Forest Ste et enfin, 22.2% dans Jacques-Cartier. Proportionnellement, les trois quartiers où les néo-Québécois étaient les plus présents étaient Lennoxville (9,5%), Mont-Bellevue (8.4%) et Jacques-Cartier (5%). Le Mont-Bellevue est donc l'arrondissement comptant le plus grand nombre d'immigrants et Ascot en est le premier district. En 2010, 17% des gens d'Ascot étaient issus de l'immigration et l'ex-municipalité est d'ailleurs le district plus pauvre de Sherbrooke.

Une des particularités sherbrookoïses quant à l'immigration est qu'elle reçoit proportionnellement bien plus de réfugiés que le reste du Québec. Ceux-ci proviennent de la catégorie des réfugiés pris en charge par l'État, car c'est ce dernier qui choisit où les réfugiés devront s'établir, du moins de manière temporaire. De 1998 à 2001, Sherbrooke

¹⁵ STATISTIQUES CANADA. «Recensement 2011 : Subdivision de recensement, Sherbrooke», Gouvernement du Canada, 2012, [En ligne], <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-csd-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CSD&GC=2443027> (page consultée le 22 mai)

a reçu annuellement près de 400 réfugiés comparativement à seulement 100 travailleurs qualifiés. Au niveau québécois, la proportion était l'inverse de Sherbrooke au tournant des années 2000¹⁶. Cette tendance est toutefois en train de s'estomper alors que la catégorie des travailleurs tend à augmenter. En 2009, l'immigration économique correspondait à 37.8% des Sherbrookoises arrivés dans l'année tandis que 49% avaient le statut de réfugié. Entre 2000 et 2006, les réfugiés seraient passés de 75% à 45% de toutes les arrivées à Sherbrooke¹⁷.

Conserver les nouveaux arrivants à Sherbrooke n'est pas chose aisée. Compte tenu que la ville a une structure d'accueil et une immigration qui n'est pas seulement récente, elle réussit à tirer son épingle du jeu avec un taux de rétention d'environ 70% en 2003. Si Sherbrooke a une meilleure rétention que bien des municipalités en région, la moyenne québécoise atteint toutefois les 75%. Étant donné que les réfugiés sont surreprésentés à Sherbrooke et qu'ils n'ont pas nécessairement choisi d'y établir leur domicile, plusieurs d'entre eux repartent. Montréal est le choix d'une partie d'entre eux, mais les immigrants provenant d'ex-colonies britanniques ont tendance à partir pour le ROC. C'est déjà le cas pour une bonne partie des Bhoutanais accueillis il y a quelques années en Estrie¹⁸. Par contre, le ROC reçoit aussi des africains venants de Sherbrooke qui viennent se greffer aux communautés francophones de l'Ouest comme à Edmonton. D'autres Sherbrookoises d'origine africaine œuvrant en travail social doivent aller jusque chez les autochtones du nord québécois pour se trouver un emploi. Les débouchés y sont plus évidents dans le domaine de la santé et de l'enseignement. Enfin, la ville de Québec émerge à son tour comme pôle d'attraction pour les immigrants sherbrookoises. Il se trouve que la capitale québécoise a un taux de chômage faible et l'administration municipale a aussi fait beaucoup d'efforts pour attirer et retenir ses immigrants comme nous le verrons plus loin.

¹⁶ Ville de Sherbrooke, «Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes», Sherbrooke, 2009, [En ligne], https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratie/pol_immigrationfr2009.pdf (page consultée le 18 mai), p.19.

¹⁷ VATZ-LAAROUSSI, Michèle, *Mobilité et réseaux de résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2009, p.48.

¹⁸ VATZ-LAAROUSSI, Michèle (2015). Entrevue menée par Bernard Beausoleil Chartrand, le 10 juin 2015 à l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, dans le cadre de cette note de recherche.

Organismes et services à Sherbrooke

Le plus important organisme sherbrookoïse qui travaille avec les nouveaux arrivants est le SANC. Il est probablement aussi le plus ancien puisqu'il est né en 1954 sous le nom de «Bien-être des immigrants». À la base, cet organisme était entièrement bénévole et mis en place par l'Archevêché de Sherbrooke. Encore aujourd'hui, le SANC vise avant tout l'accompagnement initial des immigrants venant à peine d'arriver. Pour se faire, il compte de nombreux services dont l'hébergement temporaire, l'aide à la recherche d'un logement, des séances d'informations sur la société d'accueil, etc. Conscient des problèmes d'emploi qui touchent particulièrement les immigrants récents, le SANC a mis sur pied d'autres programmes à cet effet. Ainsi, il compte une petite banque d'emplois sur son site internet. Diverses formations sont aussi disponibles. Le programme SATI en est un bon exemple. Il vise tout d'abord à faire un curriculum vitae adapté aux normes locales. Puis, il donne accès à internet gratuitement dans les locaux de l'organisme pour la recherche d'emploi ainsi que des ressources humaines à cet effet¹⁹. Pour maximiser leurs chances d'employabilité, le SATI propose également de l'aide lors des entrevues. Depuis 1993, le SANC compte aussi un programme d'interprète et il est possible de s'y inscrire sur son site web. Les interprètes aident grandement les immigrants récents ni parlant ni l'anglais ni le français dans leurs interactions avec la communauté d'accueil. Récemment, le programme du SANC qui jumelait un immigrant et un natif québécois a dû prendre fin lorsque Québec a coupé le financement. Il y aurait néanmoins une intention à l'intérieur de remettre le programme en marche prochainement.

En Estrie et particulièrement à Sherbrooke, il existe de nombreux organismes dit monoethniques bien que plusieurs sont plus nationaux ou pluriethniques. Entre le tiers et la moitié de ceux-ci se retrouvent au sein de la FCCE qui compte un total de 16 groupes. À ce jour, les organismes fédérés comprennent la communauté congolaise, sénégalaise, malienne, vietnamienne, latino-américaine, serbe, burundaise, rwandaise, péruvienne, colombienne, guinéenne, camerounaise, cambodgienne, algérienne, mexicaine et

¹⁹ BERNIER, Estelle, *Travailleurs immigrants qualifiés à Sherbrooke : réseaux et stratégies d'insertion à l'emploi*, Mémoire (M.A), Université de Sherbrooke, 2012, p.43.

russophone²⁰ Ce sont des communautés relativement récentes et aucune ne provient de l'Occident. La fédération des communautés culturelles de l'Estrie est née en 1994 et ses objectifs sont l'intégration de ses membres à la communauté estrienne ainsi que leur rétention, et même l'attraction de nouveaux immigrants dans la région. Soutenir la création de nouveaux organismes fédérés fait aussi partie de ses activités. Parmi les services qu'elle donne à ses membres, on retrouve nombre d'activités interculturelles, de l'accompagnement individuel et des ateliers de sensibilisation à la diversité culturelle.

Le programme PRIIME est issu d'un partenariat entre Emploi Québec et le MICC devenu le MIDI depuis 2014. Ce programme est disponible pour l'ensemble du territoire québécois et s'adresse aux immigrants et aux minorités visibles n'ayant pas eu l'occasion de travailler dans leur spécialisation. Il vise à fournir une subvention à l'entrepreneur qui donne une première opportunité d'embauche à un nouveau venu en lien avec sa formation. Le tout est supervisé par les centres locaux d'emploi. La tâche de trouver un employeur reste cependant entre les mains du travailleur. Ce dernier doit minimalement avoir fait deux ans de résidence permanente au pays pour être éligible. Un autre programme québécois, l'IPOP, s'adresse aux personnes formées à l'étranger qui sont référées par un ordre professionnel. Encore une fois, il s'agit d'un programme visant le premier emploi et donnant une subvention à l'employeur.

Née en 1990, l'AIDE était à l'origine une association étudiante située sur le campus de l'Université de Sherbrooke. Comme son nom l'indique, les rapprochements interculturels ont toujours été au centre de son action et six ans plus tard, elle élargissait son champ d'action à toute l'Estrie. Au-delà de ses nombreux projets, l'organisme fait de la recherche et compte plus d'une dizaine d'employés. De plus, AIDE offre son centre d'accès communautaire à Internet; une dizaine d'ordinateurs sont disponibles sur place avec imprimante, graveur, numériseur et connexion internet ZAP gratuitement. D'autre part, leur projet de jumelage d'artistes d'ici constitue un exemple éloquent d'interculturalité. Comme l'AIDE, le SAFRIE est l'un des organismes reconnus par la Ville de Sherbrooke dans le domaine interculturel. Il s'implique en particulier au niveau

²⁰ FCCE, Sherbrooke, 2014, [En ligne], <http://fcestrie.org/> (Page consultée le 27 mai)

scolaire. De l'aide aux devoirs est notamment disponible dans ses locaux et le SAFRIE propose en plus sa médiation lorsque des problèmes surviennent à l'école²¹. L'organisme se propose aussi de jouer le même rôle entre enfants et parents. Enfin, des ateliers d'éveil à la lecture et à l'écriture sont offerts aux jeunes de 4 à 6 ans. Il existe d'autres organismes reconnus actifs à Sherbrooke tel que le Centre interculturel optimum Estrie et le Rassemblement interculturel.

Obstacles à l'intégration des immigrants

Comme mentionné précédemment, la non-connaissance de l'anglais, et surtout du français, est très problématique pour l'intégration sociale et à l'emploi des immigrants. De 2004 à 2011, le gouvernement québécois a d'ailleurs continué à soutenir la francisation en augmentant de 41% l'enveloppe dédiée à cette fonction alors que les trois autres missions du MICC voyaient leur budget diminuer. Par contre, il semblerait que la francisation a connu des coupures budgétaires ces dernières années²² alors que l'immigration continue à croître. Pour les allophones nouvellement arrivés, l'apprentissage du français est souvent rapide en dehors de la métropole, soit environ un an²³. Rares sont les adultes qui ne parlent pas français au bout d'un certain temps tandis que leurs enfants ont tendance à prendre l'accent local pour se conformer. C'est tout à leur avantage car même avoir un accent est malheureusement un facteur dans l'intégration et peut nuire aux immigrants au niveau socioprofessionnel²⁴. Si le français est essentiel pour l'intégration, l'anglais l'est souvent sur le plan de l'emploi et cela s'avère problématique pour plusieurs. C'est en particulier le cas pour les ressortissants des anciennes colonies françaises qui croient parfois que le français sera suffisant une fois sur place au Québec.

²¹ SAFRIE, Sherbrooke, 2008, [En ligne], <http://www.safrie.org/>, (Page consultée le 10 juin)

²² VATZ-LAAROUSSI, Michèle (2015). Entrevue menée par Bernard Beausoleil Chartrand, le 10 juin 2015 à l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, dans le cadre de cette note de recherche.

²³ SIMARD, Myriam, «L'intégration des immigrants hors de Montréal», Nos diverses cités, 2008, [En ligne], http://canada.metropolis.net/pdfs/simard_f.pdf (page consultée le 9 juin), pp.1-2.

²⁴ BERNIER, Estelle, Travailleurs immigrants qualifiés à Sherbrooke : réseaux et stratégies d'insertion à l'emploi, Mémoire (M.A), Université de Sherbrooke, 2012, p.104.

À Sherbrooke, plusieurs maghrébins disent ne pas avoir été correctement informés des opportunités par les agents de l'immigration, alors que ces derniers affirment plutôt que ce sont les immigrants qui écoutent peu leurs mises en garde²⁵. La vérité se trouve probablement entre les deux. Certains font plutôt état des coupures dans les délégations étrangères et le personnel, ce qui résulte en de courtes entrevues des immigrants, quand il y en a. Mais il est clair que les budgets liés à l'immigration sont inférieurs aux besoins sur le terrain. Le processus est souvent assez long : cela peut prendre facilement de 1 à 3 ans pour immigrer une fois qu'on est officiellement sélectionné, sans compter que 7 à 8% des individus sélectionnés changent d'avis.

La question de la pauvreté chez les immigrants, surtout les plus récents, cause de nombreux désagréments connexes. Il leur est parfois très difficile de trouver un logement adéquat puisque les nouveaux arrivants ont souvent des familles plus nombreuses que la moyenne québécoise et un budget plus restreint. Comme souvent les logements les moins chers se trouvent dans les mêmes zones, cela peut conduire à une certaine ghettoïsation où le voisinage est composé exclusivement de néo-Québécois. À ce propos, il est reconnu que plus l'immigrant est arrivé récemment, plus ses chances d'habiter en zone défavorisée sont grandes²⁶. La méconnaissance des lois et usages portant sur la location de logements peut aussi nuire à leur capacité de réclamer ce qui leur est dû.

Lié à la ghettoïsation, l'isolement social est un danger bien réel pour les néo-Québécois. Ne pouvant plus se servir des réseaux personnels bâtis dans leurs pays d'origine, ceux-ci doivent recommencer à nouveau à se créer un cercle social, ce qui est loin d'être évident. Si leurs réseaux originaux ont pu les motiver à changer de pays, ils sont beaucoup moins utiles une fois arrivée dans leur nouvelle patrie. Même après 15 ou 20 ans au Québec, établir des liens solides avec la population dite «de souche» hors Montréal est très

²⁵ ARCAND, Sébastien; LENOIR-ACHDJIAN, Annick; HELLY, Denise, «Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux: le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke», Cahiers canadiens de sociologie, 2009, pp.384-385.

²⁶ KANOUTÉ, Fasal; LAFORTUNE, Gina, *L'intégration des familles d'origine immigrante, les enjeux sociosanitaires et scolaires*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2014, p.120.

difficile²⁷. Les jeunes n'ont heureusement pas un tel problème et on constate souvent que la première génération d'immigrants se sacrifie pour ses enfants. L'isolement et le manque d'informations ou d'utilisation des services publics peuvent aussi avoir d'autres causes telles que la méfiance envers les fonctionnaires et en particulier les policiers. En effet, les expériences des immigrants avec les forces de l'ordre dans leur pays d'origine peuvent teinter leurs futurs rapports avec la police locale.

Pour plusieurs, les ordres professionnels et de métiers sont en bonne partie responsable de la difficulté pour les néo-Québécois à faire reconnaître leurs diplômes et donc, à travailler dans un domaine où leurs compétences particulières sont demandées. La situation à ce niveau aurait néanmoins évolué depuis 10 ans. Suite au rapport de 2005 du Groupe de travail sur l'accès aux professions et métiers réglementés, Québec a conclu une trentaine d'ententes avec des ordres professionnels entre 2006 et 2010²⁸. Cela s'est matérialisé par des exemples concrets tels que l'Ordre des comptables agréés et l'Ordre des ingénieurs. Ceux-ci ont signé des ententes de reconnaissance réciproque des diplômes avec des organisations extérieures qui respectent nos normes. Un commissaire aux plaintes par rapport à la reconnaissance des compétences professionnelles a aussi été embauché. La présidente du CIQ, Diane Legault, affirmé que l'an dernier, 96% des 5 000 demandes de reconnaissance des compétences ont été accordées. Toujours, selon elle, c'est du côté de la formation d'appoint qu'il faudra travailler prochainement en collaboration avec le système d'éducation²⁹.

Le manque de sensibilisation à la condition des immigrants auprès de la population en générale constitue un autre obstacle à l'intégration. Si cette sensibilisation est déficiente chez l'ensemble de la population, son renforcement serait particulièrement la bienvenue chez les entrepreneurs. Rien n'indique toutefois que le secteur public soit plus inclusif

²⁷ SIMARD, Myriam, «L'intégration des immigrants hors de Montréal», Nos diverses cités, 2008, [En ligne], http://canada.metropolis.net/pdfs/simard_f.pdf (page consultée le 9 juin), p.4.

²⁸ LACASSE, Nicole; PALARD, Jacques, *Immigration et intégration au Québec et en France, enjeux de société et expériences territoriales*, Presse de l'Université Laval, Québec, pp.343-345.

²⁹ VALLÉE, Pierre. «Ordres professionnels : la relève se porte bien», *Le Devoir*, (17 juin 2015), p. C1.

que le secteur privé malgré ce qu'on pourrait être porté à croire³⁰. Beaucoup de donneurs d'emplois de qualité hésitent à être les premiers à offrir une expérience locale aux réfugiés et immigrants. La reconnaissance des diplômes est une fois de plus en cause puisque les néo-Québécois ayant une formation postsecondaire locale ont un taux d'emploi de 81.7% comparativement à 69.1% pour les diplômés hors Canada³¹.

Mesures d'intégration des immigrants mises en place par les municipalités

De prime abord, on peut se demander quel est le rôle des municipalités au niveau de l'immigration. Or, on constate un désengagement évident du gouvernement provincial qui avait lui-même beaucoup travaillé dans le passé pour prendre le plus grand contrôle possible sur l'immigration face à Ottawa. Ce désengagement est visible concrètement par l'abolition des CRÉs et des CLDs qui commençaient à organiser des actions concrètes pour répondre aux problématiques liées à l'immigration. Plusieurs CLDs aidaient les nouveaux arrivants à adapter leur curriculum vitae et à les diriger vers d'autres ressources. Les fusions municipales ainsi que la politique de régionalisation de l'immigration vont elles aussi dans le sens d'une plus grande place pour les villes dans le dossier. Le maire de Montréal, Denis Coderre, a tout récemment demandé davantage de pouvoirs dans ce domaine puisque Montréal accueille les deux tiers des immigrants québécois, soit près de 36 000 des 50 000 personnes³². S'il semble en accord avec l'idée d'augmenter le nombre de nouveaux arrivants comme l'a proposé le Premier ministre Couillard, il lui apparaît primordial d'avoir en main les outils pour faciliter leur intégration.

Comme mentionné précédemment, la Ville de Québec apparaît avant-gardiste quant à l'intégration de ses immigrants. Il y a environ 25 ans, Québec était au même niveau que

³⁰ VATZ-LAAROUSSI, Michèle (2015). Entrevue menée par Bernard Beausoleil Chartrand, le 10 juin 2015 à l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, dans le cadre de cette note de recherche.

³¹ BOUDARBAT, Brahim; BOULET, Maude, «Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail», CIRANO, avril 2010, p.5, [En ligne], <http://cirano.qc.ca/files/publications/2010RP-05.pdf> (page consultée le 23 mai)

³² NORMANDIN, Pierre-André. «Intégration des immigrants : Coderre demande plus de pouvoirs», *La Presse*, (18 juin 2015), p. A8.

Sherbrooke en ce qui a trait à l'immigration et la grande majorité de ses nouveaux arrivants étaient des réfugiés. Elle a été la première municipalité de la province à se doter d'une politique d'accueil et d'intégration et ce, dès 1996. Avant cela, elle avait déjà une Table de concertation des communautés culturelles. Dès 2003, elle a mis sur pied le commissariat aux relations internationales chargé de s'occuper de son propre programme d'immigration en plus de partenariats à l'étranger. Cet organisme n'est donc pas l'équivalent du CRID de Sherbrooke alors que c'est plutôt le cas du conseil interculturel de la Ville de Québec. Compte tenu du manque de logements abordables, la Ville de Québec a instauré un programme de subventions aux nouveaux projets immobiliers qui réservent 10% des habitations à des ménages formés d'immigrants³³. Il faut dire que l'immigration à Québec a grandement augmenté depuis l'an 2000. Mis sur pied en 2006 en collaboration avec la CRÉ de la région, les stages rémunérés de six mois en entreprise offerts aux immigrants incluait une cérémonie d'accueil, un suivi et un accompagnement tout au long du parcours, ainsi qu'une formation sur le maintien en emploi. Malgré l'abolition des CRÉs, la ville entend bien poursuivre les programmes existants. Plusieurs autres mesures plus locales ou qui ressemblent à celles mises de l'avant par Sherbrooke ont permis d'augmenter la rétention des immigrants de 62% en 2000 à 80% neuf ans plus tard. À tel point que le SOIIT recrute même des immigrants à Montréal. La Ville de Québec a même commencé à travailler pour attirer spécifiquement des immigrants anglophones.

À Sherbrooke, les services des bibliothèques et de la police municipale étaient déjà bien avancés en termes de contact et de sensibilisation à la situation des nouveau arrivants avant même la nouvelle politique à ce sujet. En effet, les bibliothèques avaient compris leur rôle dans l'intégration et les policiers entretenaient déjà des contacts avec les communautés culturelles depuis un bon moment comptant même une personne-ressource dédiée à ces groupes. Les autres services municipaux semblaient moins adaptés, mais de grands pas ont été faits ces dernières années. La politique d'intégration de la ville relevait quatre grands axes soit l'accès équitable aux services, la représentativité

³³ LACASSE, Nicole; PALARD, Jacques, *Immigration et intégration au Québec et en France, enjeux de société et expériences territoriales*, Presse de l'Université Laval, Québec, p.63.

(employés et postes décisionnels), l'établissement et du maintien de relations interculturelles harmonieuses et l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes³⁴. Pour les immigrants et particulièrement les réfugiés allophones, l'appareil municipal a créé des fiches synthèse de services municipaux disponibles en anglais, français, arabe, somalien et l'espagnol. Depuis 2008, une formation en gestion de la diversité est obligatoire pour les nouveaux cadres de la ville. Le site web jesuissherbrookois.ca correspondant à une autre initiative lancée il y a à peine quatre ans pour communiquer plus efficacement avec les néo-Sherbrookois. L'idée d'instaurer un tour de ville et de l'hôtel de ville guidé par un conseiller municipal est une autre mesure découlant d'une nouvelle ouverture façon d'accueillir l'immigration. Avoir instauré la première passe mensuelle gratuite est un bon moyen de faire découvrir la ville à des gens qui ont souvent peu de moyens. Cependant, plusieurs immigrants réclament plutôt des trajets plus matinaux d'autobus qui s'arrimeraient à leurs horaires de travail³⁵.

Au sein de l'hôtel de ville, le travail à diversifier la fonction publique municipale a sans conteste porté fruit de 2004 à 2006 puisque les minorités visibles et/ou ethniques sont passées de 0.8% à 3.22% des employés. Cinq ans plus tard, le chiffre est passé à 3.74%. La hausse de 3 à 48 employés issus de minorités visibles en sept ans est particulièrement représentative de ce changement. D'autre part, les progrès sont visibles dans les subventions du fonds du sport et du loisir alors qu'on constate qu'en 2010 et 2011, plus de la moitié des demandes proviennent des communautés culturelles sans compter de nombreux projets financés dans le cadre de l'accueil et l'intégration. Parmi eux, la Tribune de la diversité et le projet de *marrainage* des femmes issues de l'immigration visant à faciliter leur accès à l'intérieur aux instances municipales sherbrookoises. Toutefois, le conseil municipal ne compte toujours aucun immigrant ni minorité visible. Le travail effectué au niveau de la sensibilisation s'est concrétisé aussi en dehors de la

³⁴ Ville de Sherbrooke, «Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes», Sherbrooke, 2009, [En ligne], p.15, https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratie/pol_immigrationfr2009.pdf (page consultée le 18 mai)

³⁵ Ville de Sherbrooke, «Politique d'accueil et d'intégration des immigrants : état de situation et diagnostique, Sherbrooke», 2003, [En ligne], p.37, https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratie/Diagnostic_politiqueImmigration.pdf (page consultée le 12 juin)

fonction publique comme par la création du comité «L'Estrie se parle des vraies affaires» qui cible les entreprises. Quant aux policiers, ils ont continué à développer des outils pour se rapprocher des diverses communautés tel qu'un lexique intégré à l'ordinateur des autopatrouilles qui facilite la communication avec les allophones³⁶. Ils ont développé en plus un programme de stage pour de potentiels futurs policiers d'origine immigrante. Enfin, la Ville de Sherbrooke s'est jointe à la plateforme de concertation municipale sur la question et a participé à quatre rencontres avec les municipalités de Montréal, Brossard, Québec, Gatineau, Longueuil, Trois-Rivières, Laval, Lévis et Drummondville.

Conclusion

Longtemps, la société canadienne-française a perçu l'immigration de manière négative craignant l'assimilation d'autant qu'elle avait peu de contrôle sur celle-ci. Les choses ont bien changé et de nos jours et la question de l'intégration de l'immigration est plus que jamais une question centrale à la société québécoise. Elle nous est grandement utile pour faire croître l'économie, à maintenir un certain poids démographique et, trop souvent, à occuper les emplois non désirés. Le visage de l'immigration a beaucoup changé ces dernières décennies alors que les immigrants arrivent en plus grande nombre, sont d'origine de plus en plus diversifiée, sont jeunes et surtout très éduqués. Encore faut-il que ces gens qui tentent l'aventure vers une nouvelle terre se sentent réellement chez eux. Pour cela, le gouvernement québécois a fait le choix de l'interculturalisme, ce qui comprend une adaptabilité réciproque de la part des natifs et des nouveaux arrivants. Bien que le pallier municipal n'ait pas un contrôle de l'immigration à proprement dit, il a un rôle important à jouer par rapport à l'intégration à travers ses propres champs de compétence. C'est d'autant plus vrai que des organismes intermédiaires ont disparu et que Québec ne finance pas adéquatement ses services d'immigration. Les obstacles à l'intégration restent très nombreux alors que la pauvreté et la discrimination sont au premier chapitre. Heureusement, Sherbrooke peut compter sur plusieurs organismes dynamiques pour l'aider dans ses ambitions à créer un milieu de vie modèle pour

³⁶ Ville de Sherbrooke, «Bilan des actions municipales en immigration », Sherbrooke, 2012[En ligne], p.6, http://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/SSCVC/communautaire/MicrosoftWord-BILANDES_ACTIONS-BILANPERSPECTIVES2012_2_-corr-2-final.pdf

l'immigration. Il reste à se demander comment faire pour enraciner de manière durable les néo-Sherbrookoïses dans la région et freiner les écarts de pauvreté grandissants qui les séparent des autres citoyens.

Bibliographie

- ARCAND, Sébastien; LENOIR-ACHDJIAN, Annick; HELLY, Denise, «Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux: le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke», *Cahiers canadiens de sociologie*, 2009, pp.373-397.
- BERNIER, Estelle, *Travailleurs immigrants qualifiés à Sherbrooke : réseaux et stratégies d'insertion à l'emploi*, Mémoire (M.A), Université de Sherbrooke, 2012, 141p.
- BOUDARBAT, Brahim; BOULET, Maude, «Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail», CIRANO, avril 2010, 88p., [En ligne], <http://cirano.qc.ca/files/publications/2010RP-05.pdf> (page consultée le 23 mai)
- Institut de la statistique du Québec, «Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des personnes nées au Canada et des immigrants, Québec», 2013, [En ligne], <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/groupe-populationnels/immigrants/taux-activite-emploi-chomage.html> (Page consultée le 18 juin)
- KANOUTÉ, Fasal; LAFORTUNE, Gina, *L'intégration des familles d'origine immigrante, les enjeux sociosanitaires et scolaires*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2014, pp.117-158.
- LACASSE, Nicole; PALARD, Jacques, *Immigration et intégration au Québec et en France, enjeux de société et expériences territoriales*, Presse de l'Université Laval, Québec, 420p.
- FCCE, Sherbrooke, 2014, [En ligne], <http://fcestrie.org/> (Page consultée le 27 mai)
- MIDI. «Tableaux sur l'immigration permanente au Québec, 2010-2014» [En ligne], <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2010-2014.pdf> (Page consultée le 10 juin)
- MONNOT, Laurence, *La politique de sélection des immigrants du Québec, un modèle enviable en péril*, Hurtubise, Montréal, 2012, 216p.
- NORMANDIN, Pierre-André. «Intégration des immigrants : Coderre demande plus de pouvoirs», *La Presse*, (18 juin 2015), p. A8.
- ROUSSEAU, Guillaume, *La nation à l'épreuve de l'immigration*, Les éditions du Québécois, Québec, 158p.
- ROUSSEAU, Guillaume, «Pour une loi-cadre sur la convergence culturelle», Les cahiers de la CRIEC, avril 2014, pp.79-90, [En ligne], <http://criec.uqam.ca/upload/files/cahier/036.pdf> (page consultée le 14 juin)

SAFRIE, Sherbrooke, 2008, [En ligne], <http://www.safrie.org/>, (Page consultée le 10 juin)

SANC, *Historique du SANC*, Sherbrooke, 2014, [En ligne], <http://www.sanc-sherbrooke.ca/historique/#1954-1965> (page consultée le 28 mai)

STATISTIQUES CANADA. «Recensement 2011 : Subdivision de recensement, Sherbrooke», Gouvernement du Canada, 2012, [En ligne], <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-csd-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CSD&GC=2443027> (page consultée le 22 mai)

SIMARD, Myriam, «L'intégration des immigrants hors de Montréal», *Nos diverses cités*, 2008, [En ligne], http://canada.metropolis.net/pdfs/simard_f.pdf (page consultée le 9 juin)

VALLÉE, Pierre. «Ordres professionnels : la relève se porte bien», *Le Devoir*, (17 juin 2015), p. C1.

VATZ-LAAROUSSI, Michèle, «Les réfugiés et immigrants dans les régions du Québec: pour un questionnement politique et éthique», *Vivre ensemble*, été 2011, [En ligne], http://cif.qc.ca/upload/ve_bulletins/2697_a_Vol18No61_Art_MVL.pdf (page consulté le 26 mai)

VATZ-LAAROUSSI, Michèle, *Mobilité et réseaux de résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2009, 251p.

VATZ-LAAROUSSI, Michèle (2015). Entrevue menée par Bernard Beausoleil Chartrand, le 10 juin 2015 à l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, dans le cadre de cette note de recherche.

Ville de Sherbrooke, «Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes», Sherbrooke, 2009, [En ligne], https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratie/pol_immigrationfr2009.pdf (page consultée le 18 mai)

Ville de Sherbrooke, «Politique d'accueil et d'intégration des immigrants : état de situation et diagnostique, Sherbrooke», 2003, [En ligne], https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/democratie/Diagnostic_politique_Immigration.pdf (page consultée le 12 juin)

Ville de Sherbrooke, «Bilan des actions municipales en immigration », Sherbrooke, 2012, [En ligne], http://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/SSCVC/communautaire/Microsoft_Word-BILANDES_ACTIONS-BILANPERSPECTIVES2012_2_-corr-2-final.pdf